



DECLARATION LIMINAIRE

CDAS des Bouches du Rhône du 14 mai 2013

Monsieur le Président,

Les Français souffrent car la crise est bien là, et elle s'étend.

Chômage grandissant, paupérisation de la population, précarisation, plus de 8,5 millions de pauvres telle est la réalité à laquelle nous sommes confrontés.

Non, la crise n'épargne personne, et les agents des finances y sont aussi confrontés quotidiennement, par le chômage d'un conjoint ou de leurs enfants, par leurs propres difficultés à se loger ou à loger leurs enfants.

Dans un tel contexte, l'action sociale prend tout son sens, les agents en ont plus que jamais besoin.

Alors, dans ces conditions, le maintien du budget de l'action sociale n'est pas un cadeau, c'est une nécessité, et ça n'est pas suffisant.

Les politiques gouvernementales successives ne sont que le reflet d'une austérité ; elles obéissent aux diktats des marchés financiers et n'améliorent en rien le sort de la population en général, et celui des fonctionnaires en particulier.

- Comment ne pas s'indigner des trop nombreuses suppressions d'emplois au ministère des Finances ?
- Comment ne pas s'indigner des coupes sombres dans les budgets, et qui conduisent à de perpétuelles réformes ?
- Comment ne pas s'indigner des restructurations de services et des disparitions de nos missions ?
- Comment ne pas s'indigner des concentrations de services qui dégradent à la fois le service public et les conditions de travail des agents ?

Oui, nous nous indignons devant la misère du service public que nous rendons à la population !

Oui, nous nous indignons de voir les salaires de nos agents bloqués depuis trois ans alors que tout augmente et qu'ils éprouvent de plus en plus de difficultés à vivre !

Oui, nous nous indignons de leurs conditions de travail qui ne cessent de se dégrader, toutes directions confondues !

Une action sociale de qualité est indispensable : c'est un pan essentiel des conditions de vie au travail des agents des finances. L'action sociale est le dernier rempart avant la déchéance. Les assistants du service social peuvent en témoigner, et ils font leur métier avec mérite et professionnalisme en voyant, eux aussi leur charge de travail augmentée de manière significative.

Nous n'avons pas à rougir de ce que nous avons acquis au travers des luttes successives menées depuis des décennies. Pourtant les attaques contre les fonctionnaires, et plus particulièrement contre les agents des finances fusent de tout côté, fustigeant dans la presse écrite et parlée, les prestations d'action sociale dont ils bénéficient.

L'examen du projet de budget de l'action sociale pour 2013 nous donne l'occasion de faire un tour d'horizon des différentes prestations.

En matière de logement tout d'abord, le compte n'y est pas ! La prévision des 10.000 logements au 31 décembre 2014 ne sera pas honorée.

En matière de tourisme social, SOLIDAIRES FINANCES constate un succès croissant pour les séjours à caractère social ainsi que pour les colonies de vacances et exige la préservation du budget existant.

Enfin, s'agissant des retraités, l'action sociale doit mettre en avant l'intergénérationnel dans ses prestations, et permettre aux retraités l'accès à l'ensemble des prestations. Par ailleurs, l'action sociale doit prendre en considération la perte d'autonomie et intégrer ce champ. C'est la vocation solidaire de l'action sociale.

Les crédits de fonctionnement sont inclus dans les programmes 200 et seront impactés lors des déclinaisons des lettres de cadrage par directions et chapitres. Les crédits associatifs figurent au programme 218 et sont déjà soumis à un gel budgétaire de 6% ; en début d'année, un gel supplémentaire de 2% était évoqué et maintenant on nous indique un gel supplémentaire de l'ordre de 4%, soit au total un gel de 10% du montant de la subvention applicable dès cette année. Veut-on la disparition de prestations ? Un contingentement des prestations, des départs en colonies ? La limitation du nombre des prêts ? etc..., La disparition d'une action sociale de proximité avec les suppressions d'emploi dans les délégations, une uniformisation des prestations et la passation de marchés nationaux sans tenir compte des besoins locaux qui peuvent être différents. Est-ce cela l'action sociale que l'on veut nous imposer ou d'un clic une voix robotisée et impersonnelle vous répondra sans s'être assuré que vous l'aurez entendue ?

SOLIDAIRES FINANCES condamne ces suppressions d'emplois inacceptables alors que de nouvelles tâches via Chorus doivent être prises en charge par la délégation. Elle doit aussi disposer de tous les moyens pour construire de nouvelles prestations répondant aux besoins des agents.

Non, les agents des finances ne veulent pas être les boucs émissaires de la crise qui sévit dans notre pays. Des économies sont peut être possibles mais certainement pas dans ce domaine qui donne une petite éclaircie dans notre quotidien. L'action sociale n'a pas de prix, elle a un coût que l'Etat employeur doit assumer.

S'agissant plus précisément du CDAS des Bouches du Rhône, Monsieur le Président, compte tenu de cette évolution, il convient de s'assurer que les crédits indiqués ne seront pas affectés en cours d'année par une quelconque réserve de précaution. Solidaires Finances s'inquiète aussi du départ d'une assistante sociale et des médecins de prévention, le Secrétariat Général fait il le nécessaire pour remplacer au plus vite les personnels manquants ?

Concernant les colonies de vacances, Solidaires Finances s'insurge contre les nouvelles modalités de transport imposées par l'EPAF qui va obliger les enfants à voyager en autobus pour des trajets auparavant effectués en TGV ou en Avion. Imposer des trajets tel que Marseille - Paris en autobus pour une durée supérieure à 9 heures au lieu de 3 h en train pour des effectifs de 80 enfants en moyenne est une véritable hérésie. C'est faire fi de la sécurité des enfants, d'autant plus avec les récents accidents d'autocar, c'est se moquer des parents qui ont inscrit leurs enfants sans connaître les nouvelles modalités d'acheminement, c'est surtout imposer des conditions de voyage à des enfants qui vont arriver dans un état de grande fatigue sur les lieux de regroupement avant d'être acheminer sur leur lieu de vacances. Pourquoi pas proposer des trajets en carrosse pour goûter aux joies des voyages du XIX siècle et mettre 7 jours pour arriver à Paris !

Enfin, par une note du 9 avril 2013, l'EPAF encore, a décidé de manière unilatérale de réduire le montant des remboursements forfaitaires des personnels d'accompagnement qui passe de 17,10 € à 13, 15 €. Quand on connaît le prix d'un menu moyen dans des villes comme Marseille ou Paris, c'est obliger les accompagnants à être réduit au sandwich pour le repas du soir. C'est encore les personnels qui pâtissent des réductions de coût, et ce n'est pas sur leur dos que l'on doit faire des économies.

Monsieur le Président, nous comptons sur votre action et votre engagement pour défendre et préserver une action sociale de qualité au bénéfice de tous les agents des Bouches du Rhône, actifs et retraités.